



Ministère de l'Enseignement Supérieur et Universitaire

Le Ministre

**NOTE CIRCULAIRE N° .016./MINESU/CAB.MIN/MNB/OMM/2022
DU 09.12.2022 AUX CHEFS D'ETABLISSEMENTS DE
L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET UNIVERSITAIRE (TOUS)**

**CONCERNE: SOUMISSION ELECTRONIQUE DES DOSSIERS DES DIPLOMES
ET TITRES ACADEMIQUES**

Mesdames et Messieurs,

Dans le cadre de modernisation et d'harmonisation du processus d'entérinement, homologation et signature des diplômes et autres titres académiques, le ministère vient de mettre sur pied un système numérique de gestion des titres académiques.

Ainsi, pour permettre de vider tous les arriérés des diplômes dus aux étudiants jusqu'à l'année académique 2021-2022, je vous instruis de dresser les listes de tous les étudiants dont les diplômes n'ont pas encore été livrés et les envoyer à diplome@minesu.gouv.cd jusqu'au 31 janvier 2023 sous le format en annexe.

Veuillez contacter la Direction des Services Académiques (Public), la Direction de l'Enseignement Supérieur Privé (Privé) ou Cellule Informatique du Ministère pour la suite et les autres formalités éventuelles.

MUHINDO NZANGI BUTONDO